

Communiqué de presse

**Accompagnement des personnes fragiles à domicile
Adessadomicile et UNA lancent l'alerte et formulent 15 mesures aux candidats à l'élection
présidentielle.**

Mardi 14 mars 2017

Les mesures proposées par les différents candidats à l'élection présidentielle pour la prise en charge des personnes fragiles, sont désormais connues.

En l'absence d'un projet global et ambitieux, Adessadomicile et UNA qui rassemblent 1000 structures, 120 000 salariés soit 1 sur 2 des services à domicile à but non lucratif et interviennent tous les jours auprès d'1 million de personnes, émettent 15 mesures tenant compte des besoins réels des personnes fragiles à domicile et visant à être reprises lors du prochain quinquennat.

Les services à domicile touchent l'ensemble des Français et répondent à un triple enjeu :

- ✓ **démographique** : selon les projections de l'INSEE, la France devrait compter 22,3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus en 2050 contre 15 millions aujourd'hui. Un vieillissement de la population qui va de pair avec la perte d'autonomie.
- ✓ **sociétal**: 83% des Français interrogés ont déclaré vouloir vieillir à leur domicile plutôt qu'en établissement¹.
- ✓ **économique** : personnes âgées, personnes handicapées, familles en difficulté, aidants, le nombre de personnes accompagnées par les services à domicile sont au nombre de 2 millions et mobilisent plus de 230 000 emplois² de proximité non-délocalisables.

Face à ce triple enjeu, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur :

L'offre d'accompagnement est inéquitable : l'organisation et le financement de la perte d'autonomie a été en grande partie confiée aux conseils départementaux. Loin d'être uniformes, pour des raisons financières ou des arbitrages politiques, les modalités de régulation mises en œuvre par ces derniers, diffèrent en fonction des territoires et pose un réel problème d'équité pour les personnes accompagnées et leurs aidants.

Les structures font face à d'importantes difficultés financières : selon une étude menée auprès de 400 structures³ intervenant auprès des personnes âgées, on constate une perte moyenne de 37 centimes par heure d'intervention réalisée. Cela représente un déficit cumulé de -14,2 M soit une perte moyenne de 34 191 € par structure. Paradoxalement, ces structures menacées de disparation sont très souvent les premières employeuses des collectivités.

Pénibles et mal rémunérés, les métiers ont une faible attractivité :

- ✓ 1/3 des salariés de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile est payé au SMIC⁴.

¹ Enquête CSA « Le domicile un enjeu citoyen » - mai 2013

² Rapport de branche 2015 « Aide, accompagnement, soins et services à domicile »

³ Données ARGOS 2015

⁴ Rapport de branche 2015 « Aide, accompagnement, soins et services à domicile »

- ✓ Le salaire moyen brut mensuel des agents à domicile, représentant 41% des salariés de la branche, est de 972€ quel que soit le temps de travail⁵.
- ✓ La valeur du point dans la branche de l'aide à domicile (BAD) a été valorisée à hauteur de 1,48% seulement depuis 2009. La perte du pouvoir d'achat des salariés à domicile s'élève à plus de 13% sur les 10 dernières années.
- ✓ Les structures rencontrent d'importantes difficultés à stabiliser leur personnel. Si le niveau de rémunération est avancé comme principale raison de ces difficultés, les contraintes de temps et d'organisation du travail ainsi que la pénibilité sont également largement mises en cause.

Mal intégrés au système de soin, les services à domicile ne peuvent pas pleinement jouer leur rôle dans l'ambulatoire. Les services à domicile tiennent pourtant un rôle essentiel dans la sortie d'hospitalisation et le retour au domicile. Pour que la prise en charge soit fluide et qualitative, les soins et services à domicile doivent être financés par la sécurité sociale.

Conformément à leur mission de service public, les services à domicile adhérents à Adessadomicile et UNA interviennent auprès de tous les publics, en particuliers les publics les plus fragiles et/ou ceux habitant dans des territoires difficiles d'accès/isolés.

Au nom des services à domicile qu'elles représentent, les fédérations Adessadomicile et UNA tirent la sonnette d'alarme et veulent que le « vivre à domicile » s'impose dans la campagne présidentielle et le prochain quinquennat.

Pour ce faire, Adessadomicile et UNA ont formulé 15 mesures articulées autour de six revendications transmises à l'ensemble des équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle :

1. Reconnaître le droit fondamental pour tous de pouvoir vivre à domicile au travers de la création d'un cinquième risque de la sécurité sociale englobant les financements des personnes aidées et soignées à domicile
2. Investir dans le développement d'une politique de prévention et de santé de proximité accessible à tous
3. Investir dans le développement d'une politique familiale de prévention et de soutien à la parentalité accessible à tous
4. Mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement global des personnes garantissant la prise en compte du choix et du projet de vie de chacun
5. Valoriser les métiers de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile et améliorer les conditions de travail des salariés
6. Reconnaître que les entreprises associatives ont un rôle d'innovations sociales et réalisent des missions d'intérêt général

Pour Patrick Malphettes président d'Adessadomicile et Guillaume Quercy président d'UNA, *« aujourd'hui le service à domicile est structurellement déficitaire. Le problème est double. Au niveau national, le financement n'est pas au rendez-vous: il manque entre 1 et 1,5 Md'€ pour la prise en charge des personnes âgées et/ou handicapées à domicile, si l'on se réfère à l'étude nationale des coûts sur les prestations d'aide et d'accompagnement à domicile.⁶ Cet élément a encore été rappelé au Sénat, le 9 mars dernier, lors de la rencontre nationale des acteurs de l'aide à domicile rassemblés autour de Dominique Watrin⁷. Par ailleurs, au niveau départemental, les fonds fléchés à l'attention du service à domicile ne sont pas correctement reversés. Les 15 propositions portées à la connaissance des équipes de campagne doivent servir à créer un 5ème risque soutenu par la solidarité nationale comme tous les risques couverts par la sécurité sociale. La création d'un 5^{ème} risque permettra de sanctuariser les financements divers consacrés à la perte d'autonomie (Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, crédits d'impôts, exonération de cotisations sociales,) afin de déployer une prise en charge globale couvrant la prévention, le soin ainsi que l'accompagnement et l'aide à domicile ».*

⁵ Rapport de branche 2015 « Aide, accompagnement, soins et services à domicile »

⁶ Rapport CNSA-DGCS, mai 2016

⁷ Co auteur avec Jean Marie Vanlerenberghe du rapport « Aide à domicile auprès des publics fragiles : un système à bout de souffle, à réformer d'urgence, juin 2014

Contacts presse

Adessadomicile : David Zeisler - d.zeisler@adessadomicile.org - 01 40 84 68 79

UNA : Manon Daffara – m.daffara@una.fr - 01 49 23 71 54

Agence Frapier & Saab : myra@frapiersaab.com, 06 70 10 82 24



ADESSADOMICILE

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, Adessadomicile représente plus de 400 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 40 000 salariés en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer.

Attachée aux valeurs de la solidarité, de la qualité, du professionnalisme et de la primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

www.adessadomicile.org



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)

Fondé en 1970, UNA est un réseau d'aide, de soins et de services à domicile. Avec 850 structures adhérentes et 96 000 professionnels, le réseau est présent sur l'ensemble du territoire français et en Outre-mer. Les structures UNA sont polyvalentes et ont pour mission d'aider, d'accompagner et de soigner au quotidien chaque année plus de 650 000 personnes et familles (personnes âgées, fragiles ou handicapées, petite enfance et familles en difficulté).

www.una.fr